Blocage du Rectorat par des Etudiants et Enseignants-chercheurs le 31 mars 2009

Message du Snasub-Fsu à la Direction du Rectorat le mardi 31 mars 2009 matin

La Coordination Nationale des Universités appelait l'ensemble des universités à des actions de blocage, de filtrage ou d'occupation de locaux

Madame la Directrice des Relations et des Ressources Humaines
Monsieur le Secrétaire Général de l'Académie
Monsieur le Secrétaire Général adjoint

Dans le cadre de la contestation contre la politique de Valérie PECRESSE, la Coordination Nationale des Universités appelait l'ensemble des universités à des actions de blocage, de filtrage ou d'occupation de locaux. Hier soir, quelques 200 étudiants occupaient déjà la présidence de l'UPJV à Amiens.

Alors que le gouvernement espérait un essoufflement de la contestation, cette semaine a vu un renforcement de la mobilisation des personnels et des étudiants de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Dans ce cadre, ce mardi 31 mars, rendez-vous avait été donné à 7 heures au cinéma Gaumont et le cortège formé est venu bloquer les accès du Rectorat d'académie, pour la journée, même si des Assemblées Générales sont aussi prévues. Cette manifestation est des plus pacifiques.

A la demande des collègues du Rectorat, incapables de rejoindre leurs lieux d'exercices, j'ai pris l'attache des hiérarchies présentes et joignables, et la consigne donnée pour l'ensemble des personnels immobilisés dans les rues adjacentes a été : "Vous pouvez rentrer chez vous pour la journée"

Je trouve cette décision tout à fait adéquate, et je suppose que cette journée "chômée" par obligation sera bien comptabilisée comme une journée "blanche" et donc sans incidence sur les congés ou les soldes horaires des collègues.

Je vous saurais gré de bien vouloir m'informer des suites que vous réserverez à la gestion de cette situation exceptionnelle.

Bernard GUEANT, Delegue du Snasub FSU

Article du Courrier Picard Reportage Photos

Mercredi 1 Avril 2009 16h18mn 48s

En réponse à votre mel du 31 mars 2009, j'ai l'honneur de vous confirmer qu'en raison des difficultés d'accès au rectorat, les personnels ont été invité à retourner chez eux.
Compte tenu de ces circonstances particulières, il est bien entendu que cette journée ne sera pas décomptée sur leurs congés.

Louis MASLIAH
Secrétaire Général de l'académie